



Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt ***Séance ordinaire du 01 juin 2015***

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité du Canton de Valcourt, tenue au 9040-B, rue de la Montagne, Valcourt (Québec) lundi le 01 juin 2015, à 19h00 sous la présidence de monsieur Patrice Desmarais, maire de la municipalité du Canton de Valcourt;

Et à laquelle sont présents :

Réjean Duchesneau	Siège 1	Mario Gagné	Siège 2
Gilles Allain	Siège 3	Gaétane Lafrance	Siège 4
Bertrand Bombardier	Siège 5	Michel Daigneault	Siège 6

Assiste également à la réunion, la directrice générale, madame Sylvie Courtemanche qui agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCE

Monsieur le maire, Patrice Desmarais, souhaite la plus cordiale bienvenue à tous les membres à cette séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Valcourt.

Madame la secrétaire note la présence des conseillers.

La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par monsieur le maire, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement tenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Attendu que chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance ordinaire, lequel a été lu à haute voix par madame la secrétaire à la demande de monsieur le maire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES ALLAIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL DAIGNEAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE l'ordre du jour proposé aux membres du conseil soit accepté tel que lu, présenté et modifié le tout selon le libellé suivant;

PROPOSITION ADOPTÉE

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 04 mai 2015
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 07 mai 2015
5. Rapport d'activités des comités et rapport du maire
6. Première période de questions
7. Administration:
 - 7.1 Adoption des comptes à payer au 01 juin 2015, ratification des comptes et des salaires payés durant le mois précédent cette séance
 - 7.2 Dépôt de la correspondance
 - 7.3 Congrès FQM
 - 7.4 Demande de remboursement frais de déplacement Gaétane Lafrance (arbres)
 - 7.5 Tournoi de golf Odyssée/Chanterelle
 - 7.6 Demande de dérogation mineure du 6339, chemin Skibérine (marge de recul latérale bâtiment principal)
 - 7.7 Autorisation des travaux de voirie
 - 7.8 Demande d'appui à la structure d'accueil

073-2015-06-01



Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt ***Séance ordinaire du 01 juin 2015***

- 7.9 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM 2015–2016)
- 7.10 Offre de service pour l'élaboration d'un plan d'aménagement du Parc Municipal
- 8. Règlements
- 9. Deuxième période de questions
- 10. Varia
- 11. Levée de la séance

074-2015-06-01

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 MAI 2015

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 04 mai 2015 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES ALLAIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARIO GAGNÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 04 mai 2015 soit accepté tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE

075-2015-06-01

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 07 MAI 2015

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 07 mai 2015 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL DAIGNEAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE GAÉTANE LAFRANCE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 07 mai 2015 soit accepté tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE

5. RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES COMITÉS ET DU MAIRE

RAPPORTS DES COMITÉS :

Chacun des responsables des divers comités permanents institués au sein du conseil de la municipalité du Canton de Valcourt est appelé à tour de rôle à donner lecture ou à résumer sommairement les activités de ceux-ci, s'il y a lieu:

- | | |
|-----------------------------|---|
| Réjean Duchesneau (siège 1) | • Chambre de Commerce |
| Mario Gagné (siège 2) | • Fleurons, TEMSA, Marathon BRP, Journée printanière, Valcourt 2030, Comité d'accueil, Cérémonie Les Timoniers |
| Gilles Allain (siège 3) | • CCU, Valcourt 2030, Souper Homards de la Chambre de Commerce, Voirie |
| Gaétane Lafrance (siège 4) | • Incendie, Souper Homards Chambre de Commerce, Journée printanière, Fleurons, RDD, Formation sur le suicide, Salon des Aînés |



Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt

Séance ordinaire du 01 juin 2015

- Bertrand Bombardier (siège 5) • CPIVR, Souper homards Chambre de Commerce, Marathon BRP
- Michel Daigneault (siège 6) • CCU, Valcourt 2030, Voirie, Souper homards Chambre de Commerce, CPIVR

RAPPORT DU MAIRE

- Remise d'une liste des rencontres du dernier mois

6. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire s'enquiert auprès des observateurs présents pour savoir qui d'entre eux souhaitent se faire entendre par le conseil de la municipalité du Canton de Valcourt.

Aucune question n'est posée à cette période de questions.

7. ADMINISTRATION

076-2015-06-01

7.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 01 JUIN 2015, RATIFICATION DES COMPTES ET DES SALAIRES PAYÉS DURANT LE MOIS PRÉCÉDENT CETTE SÉANCE

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERTRAND BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL DAIGNEAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à émettre les chèques #201500186 à #201500209 pour les comptes à payer au 01 juin 2015, totalisant 175 395.57\$;

QUE les chèques #201500174 à #201500185 émis pour les comptes payés durant le mois précédent cette séance, totalisant 5 210.83\$, soient ratifiés;

QUE les dépôts directs émis pour les salaires du mois précédent cette séance, totalisant 13 000.08\$, soient ratifiés;

QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles pour ces fins.

PROPOSITION ADOPTÉE

077-2015-06-01

7.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE CORRESPONDANCE

ATTENDU QU' un rapport de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire jusqu'à celle-ci a été remis aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE GAÉTANE LAFRANCE, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERTRAND BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE la correspondance reçue soit, par les présentes, adoptée et déposée aux archives de la municipalité pour y être conservée et mise à la disposition de ceux qui désireraient en avoir copie et communication, et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

PROPOSITION ADOPTÉE



Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt
Séance ordinaire du 01 juin 2015

078-2015-06-01

7.3 CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉ (FQM)

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des municipalités (FQM) organise un grand rassemblement d'élus(e) municipaux du Québec dans le cadre d'un congrès annuel qui aura lieu les 24, 25 et 26 septembre prochains à Québec;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉJEAN DUCHESNEAU, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARIO GAGNÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal autorise monsieur Patrice Desmarais, maire, ainsi que deux autres membres du conseil à participer au congrès organisé à Québec par la FQM;

QUE les frais d'inscription s'élevant à 2 235.00\$(avant les taxes applicables) soient payés par la municipalité;

QUE les frais de déplacement soient remboursés par la municipalité aux participants sous présentation des pièces justificatives.

PROPOSITION ADOPTÉE

079-2015-06-01

7.4 REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT GAÉTANE LAFRANCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES ALLAIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARIO GAGNÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE madame la directrice générale, Sylvie Courtemanche soit autorisée à émettre un chèque au montant de 60.20\$ à madame la conseillère Gaétane Lafrance en guise de remboursement frais de kilométrage pour la cueillette d'arbres pour la municipalité à Compton, le 15 mai dernier.

PROPOSITION ADOPTÉE

080-2015-06-01

7.5 TOURNOI DE GOLF AU PROFIT DES ÉCOLES L'ODYSÉE ET LA CHANTERELLE

ATTENDU QU' un tournoi de golf est organisé par l'École l'Odysée de Valcourt de concert avec la Fondation de la Chanterelle, le 06 juin prochain au Club de Golf de Valcourt;

ATTENDU QUE les profits engendrés par cette activité serviront à bonifier les activités étudiantes principalement au niveau des activités sportives et culturelles des écoles l'Odysée et La Chanterelle ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES ALLAIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL DAIGNEAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil de la municipalité du Canton de Valcourt autorise la participation d'un membre du conseil au tournoi de golf des écoles l'Odysée et la Chanterelle qui se tiendra le 06 juin prochain afin d'y représenter la municipalité pour une dépense autorisée de 70\$.

PROPOSITION ADOPTÉE



Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt
Séance ordinaire du 01 juin 2015

081-2015-06-01

**7.6 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DU 6339, CHEMIN SKIBÉRINE
(MARGE DE REcul LATÉRALE DU BÂTIMENT PRINCIPAL)**

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a étudié une demande de dérogation mineure pour le 6339, Chemin Skibérine, soit le lot 1 823 225, afin de rendre conforme l'agrandissement du bâtiment principal (abri d'auto) dans la marge de recul latérale;

CONSIDÉRANT QUE suite à cet agrandissement la marge de latérale avant serait de 0,5 mètre au lieu de 3,0 mètres telle que stipulé à l'article 7.10 de la grille des normes à l'implantation des bâtiments par zone du règlement de zonage numéro 200;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation demandée respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation à la marge de recul latérale n'affecte pas la quiétude des résidences voisines puisque c'est la servitude de passage du demandeur;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation demandée ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires voisins, de leurs droits de propriété puisque la servitude de passage numéro 257 657 est de 15,24 mètres;

CONSIDÉRANT QUE l'application du règlement a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui la demande à cause de la présence du stationnement de la résidence à cet endroit et qu'il serait difficile d'aménager ailleurs;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉJEAN DUCHESNEAU, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARIO GAGNÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil municipal entérine les recommandations du CCU en acceptant une marge de recul latérale de 0,5 mètre au lieu de 3,0 mètres telle que stipulé à l'article 7.10 du règlement de zonage numéro 200, pour le bâtiment principal du lot 1 823 225.

PROPOSITION ADOPTÉE

082-2015-06-01

7.7 AUTORISATION DE TRAVAUX DE VOIRIE

ATTENDU QUE le comité de voirie recommande au conseil de procéder à certains travaux de voirie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL DAIGNEAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES ALLAIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D' autoriser l'inspecteur municipal en voirie, monsieur Stéphane Beauchemin, à faire les démarches nécessaires pour la réalisation de travaux de voirie suivants :

- Remplacement d'un ponceau sur le 3^{ième} Rang Sud;
- Creusage de fossés sur le 3^{ième} Rang Sud;
- Installation d'un lampadaire à l'intersection du 3^{ième} Rang Sud et de la route 222;
- Installation d'un lampadaire à l'intersection du chemin Monty et du chemin Roberge;
- Rechargement de finition sur le 2^{ième} Rang;
- Réalisation des contrats octroyés pour les travaux annuels en voirie, notamment pour le rechargement, grattage et l'épandage du calcium liquide.

PROPOSITION ADOPTÉE



Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt
Séance ordinaire du 01 juin 2015

083-2015-06-01

7.8 APPUI À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET INDUSTRIE DE LA RÉGION DE VALCOURT

ATTENDU QUE la Chambre de Commerce et Industrie de la région de Valcourt élabore un projet de structure d'accueil régional pour les nouveaux arrivants, travailleurs et autres qui désirent d'établir dans la région de Valcourt;

ATTENDU QUE ce projet a pour objectif de mettre en place des stratégies qui visent à créer une rétention de la population;

ATTENDU QUE la Chambre de Commerce et Industrie a déposé une demande de soutien financier au Pacte Rural afin de réaliser ce projet estimé à 30 000\$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARIO GAGNÉ, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES ALLAIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil de la municipalité du Canton de Valcourt appuie la demande de la Chambre de Commerce et Industrie de la région de Valcourt auprès du Pacte rural afin de concrétiser un projet de structure d'accueil régional.

QUE le conseil accepte de contribuer à part égale des sept municipalités du 5 000\$ manquant pour la réalisation de ce projet.

PROPOSITION ADOPTÉE

084-2015-06-01

7.9 PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL-OCTROI DE LA DÉPUTÉE

ATTENDU QUE le programme d'amélioration du réseau routier local du Ministère des Transports du Québec, dont les députés ont la gestion discrétionnaire pour leur circonscription, a été reconduit pour 2015-2016;

ATTENDU QU' afin de pouvoir bénéficier de cette subvention, notre députée Madame Karine Vallières nous demande de lui indiquer la nature et le lieu des travaux qui seront effectués;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL DAIGNEAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER GILLES ALLAIN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE les travaux relatifs à la demande de subvention du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local, dont notre députée Madame Karine Vallières a la gestion, sont établis tel que présenté dans le tableau suivant pour un montant total estimé à 16 000\$:

<u>NATURE DES TRAVAUX</u>	<u>LIEU DES TRAVAUX</u>
Remplacement d'un ponceau	3 ^{ième} rang Sud
Remplacement d'un ponceau	Chemin Boscobel
Creusage de fossés	3 ^{ième} rang Sud
Creusage de fossés	Chemin Roberge

PROPOSITION ADOPTÉE



Procès-verbal de la municipalité du Canton de Valcourt
Séance ordinaire du 01 juin 2015

085-2015-06-01

7.10 OFFRE DE SERVICE POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT DU PARC MUNICIPAL

ATTENDU QU' une soumission a été demandée à Perspective Jardin de Lawrenceville pour l'élaboration d'un plan d'aménagement du Parc municipal situé sur la rue Champlain;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARIO GAGNÉ, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉJEAN DUCHESNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE le conseil accepte la soumission de Perspective Jardin au montant maximal de 810.00\$ (avant les taxes applicables) pour l'élaboration d'un plan d'aménagement du Parc municipal situé sur la rue Champlain.

PROPOSITION ADOPTÉE

8. RÈGLEMENTS

Aucun

9. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire s'enquiert auprès des observateurs présents pour savoir qui d'entre eux souhaitent se faire entendre par le conseil de la municipalité du Canton de Valcourt.

Aucune question n'est posée à cette période de questions.

086-2015-06-01

10. AJOUT D'UN LAMPADAIRE À L'INTERSECTION DE LA ROUTE 243 et DU 2^{ième} RANG

ATTENDU QU' il y a lieu de procéder à l'achat, l'installation et au raccordement d'un lampadaire à l'intersection de la route 243 et du 2^{ième} Rang;

ATTENDU QUE les frais d'installation d'un lampadaire par Hydro-Québec sont de 144.00\$ (avant taxes) chacun;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL DAIGNEAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE GAÉTANE LAFRANCE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE la municipalité du Canton de Valcourt accepte de payer à Hydro Québec les frais de 144.00\$ (avant les taxes applicables) pour l'installation d'un lampadaire à l'intersection de la route 243 et du 2^{ième} Rang.

PROPOSITION ADOPTÉE

087-2015-06-01

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

TOUS LES SUJETS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE CETTE SÉANCE AYANT FAIT L'OBJET DE DISCUSSIONS ET DE RÉSOLUTIONS, LE CAS ÉCHÉANT, MADAME LA CONSEILLÈRE, GAÉTANE LAFRANCE PROPOSE LA LEVÉE DE LA SÉANCE À 20H05.

Je soussignée, Sylvie Courtemanche, directrice générale et secrétaire trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Patrice Desmarais, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient.

X

Sylvie Courtemanche
Directrice générale et secrétaire-trésorière

X

Patrice Desmarais
Maire